



Notre monde. À vous d'agir.

XXXI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
Genève, 28 novembre – 1^{er} décembre 2011 – Pour l'humanité



XXXI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Genève, Suisse
28 novembre – 1^{er} décembre 2011

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA COMMISSION A

(mardi 29 novembre – de 9 h 00 à 11 h 30)

Migration : garantir l'accès, la dignité, le respect de la diversité et l'intégration sociale

Président : Dr Muctarr Jalloh

Secrétaire : Alasan Senghore

Rédacteur du rapport : Jonathon Gurry

RÉSUMÉ

Principaux thèmes de la discussion

I. Expérience des Sociétés nationales en matière de migration

1. Au niveau des opérations :

- a. Les Sociétés nationales viennent en aide aux migrants par le biais de programmes généraux et de services d'assistance humanitaire
- b. Un nombre croissant de Sociétés nationales mettent en œuvre des programmes d'assistance aux migrants

2. Diplomatie humanitaire :

- a. Il faut convaincre les décideurs de faire en sorte que l'environnement juridique garantisse aux Sociétés nationales un accès aux migrants vulnérables. De même, il faudrait encourager les décideurs à créer un environnement juridique qui permette aux migrants de s'adresser sans crainte aux services d'assistance
- b. Le rôle d'éducation que jouent les Sociétés nationales en informant les futurs migrants des difficultés et des risques auxquels ils peuvent être confrontés le long des voies migratoires et en arrivant dans leur pays de destination
- c. Le rôle important que jouent les Sociétés nationales en sensibilisant les communautés aux nombreux avantages de la migration afin de faire reculer la stigmatisation et la discrimination et de promouvoir une culture d'intégration sociale, de non-violence et de paix

II. Coopération accrue au sein du Mouvement

Une collaboration entre les Sociétés nationales qui opèrent dans les pays d'origine et celles qui opèrent dans les pays de destination est nécessaire. La plupart des participants ont reconnu que la migration est considérée comme un simple phénomène linéaire et souligné qu'il s'agit en réalité d'un phénomène beaucoup plus complexe qui peut parfois être circulaire.

Une collaboration renforcée et un soutien de toutes les composantes du Mouvement sont nécessaires. Le Groupe de référence sur la migration joue un rôle important, qui doit être maintenu, et il faut définir les prochaines étapes de la mise en œuvre de la Politique relative à la migration adoptée en 2009.

III. Coopération accrue avec les acteurs extérieurs (gouvernements, organisations internationales et ONG)

L'accent a été mis sur l'importance de collaborer avec des partenaires dans les activités d'assistance aux migrants. Dans ce contexte, le rôle des Sociétés nationales en tant qu'auxiliaires des pouvoirs publics a été souligné.

Les participants ont reconnu le rôle des partenaires clés dans le domaine de la migration, tels que l'OIM et le HCR, et ont encouragé le renforcement des partenariats.

Observations générales

- Orateur principal : Susan Martin, Université de Georgetown

Susan Martin a présenté les résultats de l'enquête menée auprès des Sociétés nationales sur les activités mises en œuvre dans le domaine de la migration, et évoqué les tendances mondiales récentes observées. Elle a souligné que la migration internationale continuera de croître.

Elle a présenté les défis, les lacunes et les réussites constatés aujourd'hui dans le domaine de la migration et mentionné les obstacles, notamment le manque de moyens (financiers et autres), limitant la capacité de nombreuses Sociétés nationales de répondre aux besoins des migrants.

- Intervenant 1 : Rafael Schiffino, vice-ministre de la Santé publique de la République dominicaine

Le docteur Schiffino a rappelé combien il est difficile de répondre aux besoins des migrants dans les situations d'urgence, telles que le tremblement de terre en Haïti. Il a mis l'accent sur les défis auxquels sont confrontés les pays qui connaissent un afflux de migrants aux frontières, en particulier en ce qui

concerne la fourniture de services de santé. Il a affirmé que le soutien des partenaires à l'intérieur et à l'extérieur du Mouvement revêt une importance capitale quand les ressources sont limitées.

- **Intervenant 2 :** Tatyana Lineva, vice-présidente de la Société de la Croix-Rouge russe
Tatyana Lineva a abordé les questions liées à la migration de main-d'œuvre en Russie et a expliqué que la Société de la Croix-Rouge russe avait mis en place des services de base, tels qu'un centre de conseil et une assistance téléphonique, pour répondre aux besoins des migrants.

- **Intervenant 3 :** Richard J. Gordon, président de la Croix-Rouge philippine
Richard J. Gordon a indiqué que les migrants sont vulnérables par nature parce qu'ils se rendent dans un pays qui leur est étranger. Il a mis l'accent sur le fait que les Sociétés nationales opérant le long des voies migratoires doivent mieux communiquer et partager leurs informations. Il a également insisté sur l'importance d'informer les migrants, avant qu'ils quittent leur pays, sur les risques auxquels ils peuvent être exposés tout au long de leur parcours et sur les conditions qui les attendent dans le pays de destination. À cet égard, il a estimé que la collaboration entre les Sociétés nationales des pays d'origine et de destination revêt une importance particulière.

Dans la mesure du possible, veuillez articuler le rapport autour des questions-guides.

PRINCIPAUX POINTS SOULEVÉS au sujet de la question-guide 1 :

- Certaines Sociétés nationales ont parlé des obstacles juridiques et administratifs limitant leur capacité de répondre aux besoins des migrants vulnérables.
- Des préoccupations ont été soulevées concernant la possibilité, pour les migrants, d'accéder à des services de base, tels que la santé, l'éducation et le logement.

PRINCIPAUX POINTS SOULEVÉS au sujet de la question-guide 2 :

- Il a été souligné que les droits fondamentaux et la dignité des migrants ne sont pas négociables. Les gouvernements doivent veiller à ce que les lois et les procédures applicables aux migrants soient conformes aux conventions juridiques internationales applicables.
- À la lumière de la discussion sur les difficultés rencontrées par les travailleurs migrants, plusieurs Sociétés nationales et gouvernements ont rappelé qu'il est important de ratifier la *Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille*.

PRINCIPAUX POINTS SOULEVÉS au sujet de la question-guide 3 :

- Le manque d'informations factuelles (notamment sur les droits des migrants) donne lieu à des idées et des suppositions erronées, qui alimentent la haine et l'intolérance. Tel est particulièrement le cas dans le contexte actuel de crise économique, caractérisé par la montée de la xénophobie et du racisme. Il faut faire changer les comportements et les mentalités, notamment par le biais de campagnes de sensibilisation, et démontrer, faits et chiffres à l'appui, la valeur des migrants et les contributions positives qu'ils apportent au développement d'une société.
- Les Sociétés nationales considèrent que l'initiative de la Fédération internationale « Les jeunes en tant qu'agents du changement de comportement » (YABC) est un outil efficace pour faire mieux comprendre le rôle des migrants dans la société et favoriser un changement durable des comportements. De même, elles estiment que la participation des migrants aux programmes de volontariat est un moyen de favoriser le dialogue, la compréhension et l'intégration sociale.
- Importance des valeurs et de l'éducation fondée sur les compétences pour bâtir une culture de non-violence et de paix :
 - a. *Éducation non formelle* : rôle de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en matière de promotion, dans les écoles, du respect de la diversité, de la compréhension mutuelle et du dialogue interculturel.

- b. *Éducation formelle* : intégration dans les programmes scolaires d'activités visant à renforcer les compétences en matière de communication non violente et respectueuse.
- Les participants ont été encouragés à signer l'engagement sur l'éducation fondée sur les compétences et les valeurs, cosigné la veille par la Fédération internationale et le Comité international olympique.

PRINCIPAUX POINTS SOULEVÉS au sujet de la question-guide 4 :

- L'importance de la collaboration entre les États et les Sociétés nationales a été réaffirmée, et il a été souligné que les programmes sont plus vigoureux et plus ciblés lorsqu'ils bénéficient du soutien des gouvernements.
- Les participants ont insisté sur la valeur des partenariats avec des organisations comme l'OIM et le HCR. Ces partenariats non seulement apportent des ressources précieuses pour répondre aux besoins des migrants vulnérables, mais aussi renforcent la capacité d'agir des Sociétés nationales.
- Plusieurs participants et intervenants ont fait référence en particulier à l'importance du dialogue au niveau international, notamment dans des forums comme le Forum mondial sur la migration et le développement.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

- En collaboration avec les gouvernements, nous devons faire valoir les nombreux avantages de la migration. Nous devons apaiser le débat en nous concentrant sur les faits et les preuves. Nous voulons, en abordant les défis liés à la migration, mettre en évidence l'aspect humain du phénomène.
- Nous espérons que cette Conférence sera l'occasion d'améliorer le dialogue sur la migration et de faire entendre la voix des migrants.
- Les jeunes sont appelés à jouer un rôle essentiel en contribuant à façonner le monde d'aujourd'hui et de demain et à créer une culture de non-violence et de paix ; ils peuvent influencer de manière positive le dialogue actuel sur la migration. Les Sociétés nationales ont considéré que l'initiative de la Fédération internationale « Les jeunes en tant qu'agents du changement de comportement » (YABC) est un outil efficace à cet égard.
- Il est capital que les migrants puissent participer activement aux programmes en tant que volontaires, car le volontariat est un outil efficace pour renforcer la cohésion et l'intégration sociales.
- La Fédération est encouragée à confier un mandat permanent au Groupe de référence sur la migration pour que celui-ci puisse continuer à assurer le suivi de la mise en œuvre de la Politique relative à la migration adoptée en 2009 et à y apporter son soutien.
- La Résolution de la Conférence internationale de 2011 sur la migration constituera un guide important pour nos activités visant à répondre aux besoins des migrants, en ce qui concerne l'accès, la dignité, l'intégration sociale et les partenariats.

t